



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Oise

## **DEUX MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE PROPOSÉES DANS LES ECOLES**

### **N° 1 - Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire**

Les volontaires pourront notamment :

- participer à l'accueil du matin ;
- faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- accompagner une sortie scolaire ;
- aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;
- assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, ; accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité ;
- gérer les bibliothèques, centres de documentation (BCD) et assister les enseignants pour :
  - accueillir les élèves pour la gestion du prêt ;
  - présenter le fonctionnement de la BCD aux élèves ;
  - lire et raconter un album à un élève ou à un groupe d'élèves ;
  - accompagner des élèves en lecture autonome.
- élaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, semaine de l'engagement),
- en école maternelle, contribuer particulièrement à l'apprentissage de la langue dans les activités proposées.

## **N°2 - Contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap Description de la mission**

Les volontaires pourront participer en école à l'inclusion d'élèves en situation de handicap dans l'école ou l'établissement et le cas échéant au cours des activités des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Ils pourront notamment :

- participer à l'accueil du matin ;
- accompagner une sortie scolaire ou des déplacements liés aux projets mis en place;
- coopérer avec les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) pour aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation
- coopérer avec des enseignants pour développer des activités nouvelles permettant aux élèves en situation de handicap de participer à des activités collectives scientifiques, culturelles, sportives et citoyennes (rencontres avec des élèves d'autres écoles ou établissements, spectacles, concerts, expositions, cérémonies, etc.) ;
- aider au montage et à l'animation d'ateliers de sensibilisation au handicap à destination des jeunes dans l'école en leur proposant par exemple des mises en situation (parcours en fauteuil, déjeuner dans l'obscurité, etc ...).